

FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION À TRANSMETTRE À VOTRE BANQUE AVANT LE 13 JUIN 2017

Pour souscrire à des actions BILENDI au prix de 7.61 € par action, complétez ce formulaire et transmettez-le dès aujourd'hui (ou jusqu'au 13 juin 2017 à 18h00) à votre intermédiaire financier. Vos titres seront alors livrés directement sur votre compte.

ORDRE DE SOUSCRIPTION DANS LE CADRE DE L'OFFRE À PRIX FERME

Les ordres émis dans le cadre de l'offre à prix ferme seront identifiés comme étant des « Ordres A ». Les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés :

- De 1 à 150 actions incluses, fraction d'ordres A1 (prioritaire) ;
- Au-delà de 150 actions, fraction d'ordres A2.

Informations relatives à l'émetteur

Nom :	BILENDI (code mnémorique : ALBLD)
Code ISIN :	FR0004174233
Marché de Cotation :	Alternext PARIS
Procédure :	Offre à Prix Ferme et Placement Global
Prix d'émission :	7.61 € par action
Date limite de transmission des ordres :	13 juin 2017 à 18h00 (heure de Paris) pour les souscriptions au guichet et par internet
Règlement-livraison et début des négociations :	16 juin 2017

Informations relatives au souscripteur (à compléter)

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

Email :

Etablissement financier :

N° de compte titres/ PEA :

Ordre (à compléter, dater et signer)

Je souhaite souscrire par la présente.....actions (en toutes lettres :..... de la société BILENDI dans le cadre de l'offre à prix ferme effectuée préalablement à l'admission des actions de la société sur Alternext.

Fait à _____, le _____ Signature : _____

En application des dispositions de l'article L411-2 du code monétaire de financier et de l'article 211-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), la présente émission ne donne pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF, car le montant total de l'offre est compris entre 100.000 euros et 5.000.000 d'euros et porte sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50% du capital de la Société. L'offre est ouverte en France et hors de France (excepté aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie et au Japon).

Important - il est précisé :

- chaque Ordre A doit porter sur un nombre minimum de 10 actions
 - qu'un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre de souscription. Celui-ci devra être confié à un seul intermédiaire financier
 - que le montant des ordres n'est pas limité
 - qu'au cas où l'application du ou des taux de réduction n'aboutirait pas à un nombre entier d'actions, ce nombre serait arrondi au nombre entier inférieur
 - Que les ordres de souscription seront irrévocables

Attention : pour pouvoir être pris en compte, cet ordre doit avoir été enregistré par votre intermédiaire financier au plus tard le 13 juin 2017 à 18h. Pour gagner du temps, si les conventions que vous avez avec votre établissement financier le permettent, n'hésitez pas à lui transmettre votre ordre par téléphone ou par internet.

Ne pas distribuer, directement ou indirectement hors de France et, notamment, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon, y compris par l'intermédiaire d'agences de presse ou de communication